Publié le 19 juillet 2019

# Lancement du label « Ville durable et innovante »

Le 8 juillet, le Cerema et Efficacity, en partenariat avec le réseau Vivapolis, ont annoncé le lancement du label « Ville durable et innovante » à la Maison de la Chimie, à Paris. Ce nouveau label français entend adopter une approche intégrée, prenant en compte aussi bien les préoccupations environnementales que socio-économiques. La FedEpl était sur place pour comprendre les apports de ce nouveau label ambitieux à vocation européenne.

Dans l'imaginaire collectif, l'appellation « ville durable » fait souvent davantage référence au pilier environnemental du développement durable. Il existe déjà de nombreuses démarches européennes (Cit'ergie, Capitale Verte Européenne) et françaises (Écoquartiers, Écocités) qui vont dans ce sens.

## Un label inclusif…

L'ambition du label « Ville durable et innovante » est de reprendre les domaines d'actions valorisés par le *European Energy Award* et de les compléter avec les thématiques suivantes qui prennent en compte les dimensions sociale et économiques du développement durable :

- Gouvernance et management,
- Innovation,
- Cohésion sociale, éducation, santé,

- Culture, loisirs, sports,
- Résilience, sécurité,
- Développement économique.

Le label entend également **réconcilier les actions ville durable avec les actions ville innovante** (*« smart city »*), et ainsi récompenser les collectivités dans leur démarche de transitions écologique et numérique.

## … à vocation européenne

Il existe aujourd'hui deux labels majeurs qui évaluent la durabilité et l'attractivité des villes au niveau mondial : le label américain « LEED for Cities » et le label asiatique « CASBEE for Cities ». Or, il n'existe pas encore d'équivalent européen !

L'ambition du label « Ville durable et innovante » est ainsi de prendre en compte la spécificité des **villes européennes** et de valoriser la **vision française** de la ville durable à l'international.

## …qui recherche de nouveaux partenaires

Le label a le soutien d'associations d'élus (AdCF, France Urbaine), mais également d'entreprises comme l'a rappelé l'intervenant Gérard Wolf, président de la task force « Ville durable » de Medef International.

Un **appel à partenaires** a été lancé auprès des EPCI déjà labellisés *European Energy Award* – ou en cours de labellisation – afin d'identifier une dizaine de villes-pilotes françaises souhaitant participer à cette démarche novatrice. L'accompagnement de la collectivité en phase pilote représente un coût de 30 000 à 40 000 euros, financé à moitié par Efficacity et le Cerema.

Les collectivités ont jusqu'au **8 septembre** pour candidater.

En savoir +